

Votre contact

Madame Christelle COUE-ROBELIN
05 49 61 20 66
couec@poitou.ifrb.fr

Durée

5,00 jour(s)
35:00 heures

Public

Personnel cumulant les fonctions
« encadrement technique » et/ou
« encadrement de chantier »

10 stagiaires maximum par stage

Pré-requis

Parler et écrire le français.

Présentation par l'employeur, d'un document attestant l'aptitude médicale au poste de travail du travailleur, délivré par le médecin du travail de l'entreprise (spécificités relatives au port des équipements de protection respiratoire).

Le stagiaire doit également disposer des EPI de base (tenue de travail, chaussures de sécurité, casque et une paire de gants). En l'absence, il ne pourra pas participer aux exercices pratiques, et par conséquent l'attestation de compétence ne pourra pas être validée et délivrée.

Moyens pédagogiques et supports

Diaporama, discussions, étude de cas. Matériel dictactique présentant des situations de travail dans lesquelles l'amiante peut être rencontré (installations de chauffage, couverture de toiture, éléments de construction...).

Objectifs de la formation

Se former à la prévention des risques liés à l'amiante en vue d'obtenir l'attestation de compétence « Personnel cumulant les fonctions d'encadrant technique et/ou d'encadrant de chantier et/ou d'opérateur »

Programme

Les effets de l'amiante (1 h)

Caractéristiques et propriétés de l'amiante
Produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante
Produits ou procédés de substitution de l'amiante
Diagnostic amiante

Les effets sur la santé (2 h)

Connaître le danger Amiante
Aspect médical
Atteintes pleurales, pulmonaires...
Les maladies professionnelles

Les dispositifs du Code du Travail (7 h)

Généralités réglementaires
Le code de la santé publique
Les principes généraux de Prévention
Le document Unique
Le plan de prévention
Le CSPS
Rôles et responsabilités des différents acteurs de la Prévention
Sanction pénale / droit de retrait

La gestion des déchets

La protection des travailleurs (4 h)

Les moyens de protections collectives
Les moyens de protection individuelle
Le suivi médical

Application pratique (3 j)

La plateforme pédagogique
Les modes opératoires
Travaux pratiques (inspection préalable aux travaux, DTA, procédures avant travaux, documents légaux, modes opératoires, mode de restitution des locaux en fin de chantier, traitement et suivi des déchets)

Attestation de compétence délivrée si réussite à une évaluation théorique de 20 minutes réalisée à partir d'un questionnaire au choix multiple et à une évaluation pratique d'une heure en continu incluant l'analyse d'une situation concrète adaptée à l'activité.

